

Rouen, le 9 décembre 2007

Monsieur le Maire  
Hôtel de ville  
place du Général de Gaulle  
76037 Rouen cedex 1

objet : **Rue d'Elbeuf**

Monsieur le Maire

Nous avons remarqué le nouveau marquage au sol rue d'Elbeuf et rue des Martyrs de la Résistance. Nous ne pouvons malheureusement que déplorer de ne pas avoir été consultés en amont et de devoir aujourd'hui vous solliciter pour des modifications.

Auparavant il n'existait sur cet axe (repéré par ailleurs dans le plan aggro vélo) qu'une seule bande cyclable rue d'Elbeuf au sud de la rue Méridienne, dans le sens sud nord. Aujourd'hui vous proposez aux cyclistes une bande de la rue Méridienne à la place des Martyrs de la Résistance dans le sens nord sud et une bande dans l'autre sens depuis cette place jusqu'à la rue de la Mare du Parc ; la bande qui existait a été supprimée.

Nous considérons l'aménagement bilatéral de la rue des Martyrs très intéressant car d'une part il fournit une continuité avec la nouvelle bande de la rue d'Elbeuf et de l'autre, en réduisant à une voie de circulation automobile, il a permis la création d'une bande en sens inverse. Créer des itinéraires continus de longueur satisfaisante pour les vélos est un fait rare qu'il faut souligner.

Nous regrettons par contre la suppression de l'ancienne bande et tenons à vous fait part de notre incompréhension quant à ce parti pris.

En effet, de la rue de la Mare du Parc jusqu'au niveau du n° de la rue d'Elbeuf, le profil en travers de la voirie rend possible une bande cyclable + 2 voies de circulation (1 par sens) + du stationnement. Or au niveau du n° , le marquage central dévie (sans d'ailleurs suivre le prémarquage de couleur qui avait été apposé) en offrant d'un côté une voie plus large aux voitures (sens nord sud) et de l'autre en supprimant la bande sans créer pour autant du stationnement.

Vous n'ignorez pas que la rue d'Elbeuf est très souvent saturée par le trafic automobile à la fois au niveau de la rue Méridienne mais aussi du boulevard de l'Europe, et cela à chaque fois dans le sens sud nord. Pour les cyclistes, ce petit bout de bande cyclable permettait de remonter dans des conditions de sécurité plus favorables (excepté les fois où des voitures stationnent en infraction à cheval sur la bande cyclable et le trottoir) la file de véhicules à l'arrêt. Aujourd'hui le cycliste est coincé dans ces embouteillages récurrents qui d'ailleurs ne trouveront pas de solutions avec ce nouveau marquage au sol.

**Nous vous demandons donc de revoir le marquage au sol de la rue d'Elbeuf en, d'une part, prolongeant le marquage central selon une ligne droite depuis l'intersection avec les rues Dufay et la Mare du Parc, et d'autre part, en rétablissant la bande cyclable qui existait ainsi que le sas-vélo au carrefour à feux avec la rue Méridienne.**

Enfin, profitant de ce courrier sur cette pénétrante sud nord de Rouen sur la rive gauche, nous aimerions connaître vos projets de circulation (voiture, TC et vélos) et d'aménagements de voirie depuis le boulevard de l'Europe jusqu'aux limites de Rouen avec Sotteville-lès-Rouen et Petit-Quevilly. Cet axe, identifié au PDU et au SCOT, doit répondre aux enjeux d'une liaison structurante à la fois pour les transports collectifs et les modes doux.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part quant à la reprise du marquage au sol et d'une proposition d'échange à propos des projets d'aménagements de cette pénétrante de Rouen, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Pour SABINE AGGLO de Rouen  
la présidente

Catherine Dupray